

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 28 mars 2023

Ecole des châtaigniers

Présents :

Mme BECOUARN, Monsieur MEURIC, Représentants de parents d'élèves,
Monsieur MESSAGER, Maire de la commune de Landudal
Mme DEUIL, Conseillère municipale chargée des affaires scolaires
Mme GAHFAZ, Responsable du périscolaire
Mme LE GUILLOU, Mme Le SAUX, Monsieur CARIOU, Monsieur LARVOR, Enseignants,
Mme COLIN, Directrice

Absents excusés : Mme RAPHAËLE BIDON, Enseignante ;

Mme GUIFFANT, Monsieur Le SEACH, M. Le MOAL, Représentants de parents d'élèves

Ordre du jour :

- 1) Effectifs
- 2) Bilan des projets et sorties pédagogiques
- 3) Travaux
- 4) Points divers

1) Effectifs

PS1 4 élèves
PS2 13 élèves
MS 4 élèves
Total classe n°1 : 21 élèves

MS 10 élèves
GS 15 élèves
Total classe n°2 : 25 élèves

CP 12 élèves
CE1 10 élèves
Total classe n°3 : 22 élèves

CE2 14 élèves
CM1 9 élèves
Total classe n°4 : 23 élèves

CM2 18 élèves

Total classe n°5 : 18 élèves

Nombre total d'élèves : 109 élèves

3 élèves supplémentaires sont prévus après les vacances d'avril : 1 élève en ps1, 1 élève en gs et 1 élève en ce2

Au retour des vacances d'avril, l'effectif total de l'école s'élèvera à **112 élèves**.

Compte tenu des 6 élèves de ps1 supplémentaires potentiels pour cette année (d'après l'état civil de la commune) les prévisions pour 2023-2024 seraient de 13 ps1 et 11 ps2.

Les demandes de préinscription se font systématiquement auprès de la Mairie qui transmet les dossiers à Mme la Directrice pour les inscriptions sur la base élèves. Les familles souhaitent effectuer une première inscription à l'école des Châtaigniers peuvent télécharger les dossiers école et mairie sur le site Internet de la commune. Les dossiers doivent être déposés en Mairie.

2) Bilan des projets et sorties pédagogiques

Le spectacle de Noël s'est déroulé le 8 décembre pour toutes les classes. C'est la compagnie Syl ballons qui a donné une représentation du « Manoir enchanté ».

La classe de CM2 s'est rendue à l'Open de Tennis de Quimper le mardi 24 janvier suite à la proposition de Monsieur Daniel, coordinateur des activités physiques et sportives de QBO.

La journée en résidence des CM2 au collège Pierre Stephan s'est déroulée le 9 février 2023. La présentation du collège aux élèves qui était habituellement faite à l'école a été proposée exceptionnellement au collège cette année.

Un cycle handball est prévu pour les trois classes d'élémentaire. Il se déroulera du 6 mars 2023 au 3 avril 2023. Seront notamment abordées les règles du jeu, les règles d'arbitrage, la mise en place de stratégies et la coordination de plusieurs actions motrices.

Madame Devivier n'interviendra pas auprès des diverses classes cette année car, l'école ayant été bénéficiaire deux années consécutives et le nombre de demandes ayant augmenté, cette intervention a été reportée à l'année prochaine.

Demande de reconduction faite par l'école pour l'enseignement du breton de la PS2 au CP l'année prochaine avec l'association Mervent.

Un cycle rugby gratuit de quatre séances sera assuré par Monsieur Yann Simon, coordinateur de l'école de rugby de Quimper, fin mai-début juin.

Les classes élémentaires ont réalisé des affiches sur le thème du harcèlement.

Le vendredi 10 février a eu lieu le carnaval de l'école avec un défilé dans la commune. Il serait souhaitable de prévoir, pour l'année prochaine, un événement au niveau de la place de la mairie lors du défilé du carnaval selon Monsieur Messager.

Retour des cartes de vœux envoyées aux aînés. Ces échanges intergénérationnels ont été très appréciés. L'équipe envisage un prolongement en fin d'année par exemple, autour d'une collection de jeux d'autrefois et de la comparaison avec aujourd'hui.

Toutes les classes vont se rendre au Musée des Beaux-Arts de Quimper. Il s'agit de développer les capacités d'observation des élèves, leur sens de l'analyse, d'encourager leur expression et de susciter leur imagination.

Le 27 mars : ce2/cm1 sur le thème des animaux et cm2 sur le thème du paysage

Le 31 mars: ps/ms sur le thème des fruits et ms/gs sur le thème des animaux

Le 6 avril cp/ce1 sur le thème des couleurs

Concernant le projet de sortie de fin d'année financé par l'APE pour les classes de maternelle et élémentaire, le choix de l'équipe se porterait sur les terres de Nataë à Pont-Scorff.

Monsieur Messenger informe que le château de Lanniron à Quimper dispose d'un grand parc et qu'il faudrait se renseigner pour d'éventuelles visites pour les enfants.

À partir du 27 mars et jusqu'au 26 juin, se déroulera le cycle piscine pour la classe de cm2. Toutes les classes d'élémentaire ont bénéficié d'un cycle piscine cette année.

Intervention de l'association Eaux et Rivières en classe de cp /ce1. Des ateliers et sorties de proximité sont mis en place ainsi qu'une sensibilisation à la pollution et au cycle de l'eau.

Projets du périscolaire :

Un travail autour du livre est mené depuis le début de l'année. Au début, il s'agissait de débats.

A présent, des poèmes sont écrits par les grands et seront illustrés par les petits.

Le périscolaire a également participé au carnaval de l'école.

Des crêpes ont été confectionnées pour tous les élèves sur le temps méridien à la cantine avec le concours de parents bénévoles.

Une classe à l'œuf se déroulera sur le temps méridien avant les vacances de Pâques.

Beaucoup de jeux ont été mis en place sur le temps méridien. Les enfants souhaitent minimum deux grands jeux par semaine sur ce temps-là. Il est nécessaire de renouveler fréquemment les jeux.

Du matériel de handball sera prêt au périscolaire pour pratiquer sur le temps méridien.

Le périscolaire souhaiterait récupérer des photos d'anciens élèves de l'école pour l'inauguration de celle-ci.

Des chapeaux seront élaborés pour les élèves de CM2 afin de couronner leur passage en 6ème.

Une rencontre d'élèves de 6ème et de cm2 sera organisée au mois de juin avec des jeux.

Le périscolaire organisera également des Olympiades pour la fin de l'année scolaire.

3) Travaux

Monsieur Messenger indique qu'une réunion de chantier s'est tenue la semaine dernière et que la réception sera faite demain pour les deux classes et les toilettes. Une commission de sécurité devra passer. Un local de rangement sera ultérieurement prévu entre la chaudière et l'Algeco. Des films opacifiants seront posés sur la partie basse des vitres des nouvelles classes. Pour ramener de la nature dans la cour de l'école, des plantations seront faites dans la continuité des classes et de nouveaux châtaigniers garniront la cour. Le bitume du préau du bas de la cour sera à nouveau refait cet été. Le city stade qui se situera derrière l'école devrait être prêt avant l'été.

Le déménagement de toutes les classes sera fait pendant les vacances d'avril. Un référent déménagement est prévu pour chaque classe. Les classes de cm2 et ce2cm1 commenceront à être vidées dès le vendredi 14 avril après-midi.

De nouveaux tableaux ont été commandés. Les chaises et tables seront renouvelées. Des meubles supplémentaires ainsi que des tabourets ergonomiques seront commandés et mis en place dès que possible. La société de maintenance informatique passera pour chiffrer le déplacement de rétroprojecteurs.

L'inauguration de l'école, « une école rurale vivante et attentive au bien-être de tous » aura lieu, indique Monsieur Messenger, le 13 mai au matin. Une invitation sera faite auprès du Préfet, de la Région, du Conseil Départemental, de l'Inspecteur de circonscription, des anciens conseillers municipaux, de l'APE, des parents, des enseignants et des habitants de la commune.

4/ Points divers

*Auto évaluation d'école : La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. L'évaluation aide les écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action. Il s'agit donc de : - mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école, - proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école. Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école et à la formulation de souhaits de formation. L'auto-évaluation identifie des axes de développement, un plan d'actions et des besoins de formation. Tous ces éléments figurent dans la formalisation d'une préfiguration du projet d'école.

*Le RASED de Château-lin, réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (enseignants spécialisés et psychologue scolaire) a tenté à plusieurs reprises de contacter la mairie de Landaul car il sollicite les diverses communes dans le but d'obtenir des financements supplémentaires nécessaires à son fonctionnement. Les modalités de ce financement ont été établies dans le cadre d'une convention par la commune de Château-lin. Une participation est demandée aux diverses communes dans lesquelles intervient le RASED au prorata du nombre d'élèves par établissement. Des réunions d'information ont été organisées par le RASED à l'attention des diverses communes concernées. La municipalité prendra contact avec le RASED.

*Une famille de la classe de ps/ms a saisi les représentants de parents concernant une demande relative à la sieste de son enfant. La maman a été reçue à plusieurs reprises à ce sujet. Elle souhaiterait que son enfant (ps) ne fasse plus la sieste à l'école car se posent des difficultés d'endormissement le soir. Ce qui est constaté, c'est que l'élève s'endort immédiatement au moment de la sieste et que le réveil est souvent compliqué. Il a néanmoins été proposé un réveil avancé de 15 minutes pour cet enfant. Une gestion individuelle n'est pas envisageable au vu de l'organisation de l'école précisent Mme Colin et Monsieur Messenger.

*Une demande de modification des horaires de l'école pour la rentrée de septembre 2023 a été faite par la mairie auprès de la DSDEN. Les horaires demandés sont les suivants : 8h45 à 12h et 13h45 à 16h30. Le but poursuivi est un rallongement de la pause méridienne afin de permettre le déroulement plus aisé des deux services de cantine et de pallier également à la demande de quelques familles travaillant sur Quimper. En l'absence de retour concernant cette demande, la mairie va relancer la DSDEN.

*Le budget octroyé à l'école pour l'année 2023 sera voté le 11 avril. L'équipe enseignante souligne l'augmentation générale du prix des fournitures scolaires et le caractère de plus en plus serré du budget. Sans augmentation de celui-ci, il sera nécessaire de demander des listes de fournitures à la charge des parents.

Concernant le renouvellement de l'équipement informatique de l'école, Monsieur Messager indique que de nouvelles informations seront disponibles pour septembre.

Pour le matériel de cour, il serait souhaitable d'investir dans du matériel plus durable et de prévoir un budget dédié si possible. Madame Becouarn, représentante de parents d'élèves, suggère de faire un appel aux dons auprès des parents. Il serait nécessaire pour cela de passer par l'association de parents d'élèves. Monsieur Messager informe que le CAUE passera au mois de septembre pour retravailler les espaces et paysager la cour avec un plan d'aménagement. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère est intervenu dans l'aménagement d'une cinquantaine de cours d'écoles et a l'expérience concernant les matériaux durables. L'idée est de faire participer les élèves aux plantations financées par le département. Les élèves ont imaginé l'année dernière la cour idéale. Vont-ils être sollicités pour le choix concernant la structure qui sera installée dans la cour comme annoncé lors du précédent conseil d'école ? Nous verrons avec le CAUE pour un bac à sable, des cabanes, des buts bas, des bancs de l'amitié, répond Monsieur Messager.